

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

03

2023

07

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 04 avril 2023
Convocation du : 28 mars 2023

Nombre de Conseillés :
En exercice : 17
Présents : 9
Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du Conseil Municipal sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

Finances : Actualisation des tarifs du portage de repas

Présents : Véronique CORTINOVIS, Valérie BERGER, Annie MACIOCIA, Annick PANTEL, Jean-Marc CURTET, Ludovic ROSTAGNAT, Dominique GOYARD, Edith MAGAT, Nadia NASRI.

Représentés :
Eliane PAYA a donné pouvoir à Annie MACIOCIA
Catherine BARCELLINO a donné pouvoir à Valérie BERGER
Nathalie THIMEL-BLANCHOZ a donné pouvoir à Véronique CORTINOVIS

Absents :
Caroline TERRIER, Christine PEREZ, Anne-Sophie RAMPON, Nicole RAMPON, Christine THOMAS.

Secrétaire de Séance : Edith MAGAT

Madame la Vice-Présidente rappelle à l'Assemblée que le coût du repas livré à domicile est fixé à 8€ depuis le 1^{er} janvier 2017.

Madame la Vice-Présidente explique que dans le contexte économique actuel, avec la forte augmentation du cout des denrées, de l'énergie, des salaires, le prix du repas à domicile doit être réévalué.

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS de voter le nouveau tarif du repas livré à domicile, à 9,50€ au lieu de 8€.

Le Conseil d'Administration,

Ouï les explications de Mme la Vice-Présidente,

Après avoir pris connaissance du dossier,


A L'UNANIMITE

FIXE à compter du 1^{er} juin 2023 le prix du repas livré à domicile à 9.50 €.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Pour la présidente empêchée,
La Vice-présidente,


Veronique CORTINOVIS